

Cérémonie de commémoration
du 100^e anniversaire
de la fin de la
Première Guerre mondiale
1918-2018

Devoir de mémoire



Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale :
Un devoir de mémoire...

Offre de service :

Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale : *Un devoir de mémoire...*

But de l'événement :

Offrir à la population une cérémonie commémorative pour souligner la contribution de soldats de notre région à la Première Guerre mondiale.

Un devoir de mémoire...

Déroulement :

- I. Accueil au lieu commémoratif de votre organisme (salle communautaire, église, hôtel de ville, monument commémoratif de votre municipalité, etc.) par deux soldats en uniforme de la Première Guerre mondiale;
- II. Début de la cérémonie par l'allocution d'ouverture;
- III. Un rappel de certains faits historiques;
- IV. Lecture du poème "Au Champ d'honneur";
(*Adaptation du poème: In Flanders Fields, de John McCrae*)
- V. Lecture de « l'Acte du souvenir »;
- VI. Sonnerie « Dernière sonnerie »;
- VII. Une minute de silence;
- VIII. Sonnerie « Le réveil »;
- IX. Lecture de la « Promesse de se souvenir »
- X. Dépôt d'une couronne de coquelicots par un membre de la communauté;
- XI. Lecture de noms de soldats de la région ayant participé à la Première Guerre mondiale;
- XII. Mise en berne du drapeau du Canada de 1918 et de l'Union Jack en nouant un ruban noir autour de la hampe de chacun des deux drapeaux;
- XIII. Prière du soldat;
- XIV. Salve d'honneur avec des projectiles inoffensifs (tir à blanc)
À l'extérieur du lieu commémoratif avec l'autorisation des autorités municipales et de la Sûreté du Québec (à confirmer);
- XV. Échanges, discussions et remise du journal « *Le Canada se souvient* » ou d'un feuillet relatant des faits historiques;
- XVI. Fin de la cérémonie.

Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale :

Un devoir de mémoire...



Informations complémentaires :

- i. La cérémonie est d'une durée de 30 minutes.
- ii. Elle pourrait se dérouler entre les mois d'août et de novembre.
- iii. La cérémonie pourrait se tenir après la messe dans votre municipalité.
- iv. L'animation de la cérémonie est sous la supervision de *Jean-Pierre Lagueux* et *Christian Lagueux*, enseignants du programme d'Histoire à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin depuis 30 ans.
- v. Le coût de l'activité :
 - Frais de déplacement : 50\$
 - Frais pour la présentation de la cérémonie commémorative :
Il s'agit d'une contribution volontaire à votre discrétion servant à couvrir les frais pour d'autres cérémonies commémoratives.
- vi. Vous pouvez obtenir plus d'informations en contactant :
 - Jean-Pierre Lagueux : 819-237-9100
jean-pierre.lagueux@csbe.qc.ca
 - Christian Lagueux : 418-227-8494
christian.lagueux@csbe.qc.ca

**Le « *Devoir de mémoire* » est une
expression qui désigne une obligation
morale de se souvenir d'un événement
historique tragique et de ses victimes afin
de faire en sorte qu'un événement de ce
type ne se reproduise pas.**

**Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale :
*Un devoir de mémoire...***



L'animation de la cérémonie est sous la supervision de *Jean-Pierre Lagueux* et *Christian Lagueux*, enseignants du programme d'Histoire à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin depuis 30 ans.



Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale :
Un devoir de mémoire...

